

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°51
Juillet
Août
Septembre 2021

www.cayeux-sur-mer.fr

Au sommaire :

Concertation pour
le boulevard Sizaire
(p.2)

Confortement de la
Route blanche
(p.5)

Mon plus beau centre-
ville, c'est Cayeux !
(p.12)

LES GRANDS TRAVAUX POUR BIENTÔT

Chères Cayolaises,
Chers Cayolais,



En ce début septembre, porté par un vent de nord-est tant apprécié des sauvaginaires, l'été joue les prolongations. En réalité, nous l'avons attendu pendant toute la saison. Malgré une météo décevante et les conséquences du Covid-19, juillet et août ont été marqués par le retour à une vie quasi normale en matière d'animations et festivités estivales. La Ville a en effet reconduit une partie de son programme habituel, impulsé de nouveaux temps forts. Seuls le triathlon et la Fête des fleurs n'ont pu se tenir et cela à cause du contexte sanitaire et de la réglementation qui en découle.

En dépit d'un temps maussade donc, Cayeux a brillé tout au long de l'été grâce à ses forces vives et à son patrimoine tant envié. L'automne, synonyme de concertation et de grands travaux, sera tout autant étincelant. Du moins je l'espère vivement. En effet, nous devons tous ensemble réfléchir et échanger sur le futur boulevard maritime, ses fonctionnalités en lien avec le changement climatique et l'élévation du niveau des mers qu'il induit. Dans les prochaines semaines, nous lancerons le chantier de l'effacement des réseaux sur le boulevard du Général Sizaïre, ses perpendiculaires et la rue du Général Leclerc. Suivra ensuite, début 2022, celui de l'assainissement.

Au Hourdel, la fin d'année va être rythmée par l'aménagement à l'entrée du hameau (le plus visité de la baie de Somme !) d'un carrefour à sens giratoire, la

prolongation de la voie verte et la création d'une nouvelle voie menant au parking des dunes afin de fluidifier les flux et d'améliorer le cadre de vie des habitants et leur tranquillité.

Cet automne toujours, la Ville se portera acquéreur de la maison du gardien du phare de Brighton-les-Pins, ce bien public dont l'État a décidé de se séparer. Dans les prochaines semaines, nous travaillerons sur le renouvellement de la délégation de service public des deux campings municipaux.

Au sujet du patrimoine communal, que nous nous attachons à préserver et à valoriser, je tiens à féliciter le travail des services municipaux qui ont redonné vie au logement communal de la gare en le réhabilitant intégralement. L'enjeu des années futures sera bien démographique : pour avoir les moyens de ses ambitions et poursuivre son redressement Cayeux, doit regagner des habitants en favorisant l'installation de nouvelles familles. Le recensement en début d'année prochaine s'annonce décisif.

Avec vous et pour vous !

Votre maire, Jean-Paul Lecomte.

EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Malgré une procédure de reprise des concessions en état d'abandon initiée il y a quelques années, le cimetière de Cayeux-sur-Mer ne disposait plus de places suffisantes pour faire face aux demandes à venir à brève échéance. Effectivement, il faut prévoir un minimum de quinze à vingt concessions nouvelles par an.

Il convenait donc de remédier à cette problématique par un agrandissement du cimetière. Ce projet a été validé par le conseil municipal, puis réalisé avec l'aide d'un bureau d'étude. Bien sûr, préalablement, des études géologiques avaient été réalisées sur ce terrain et permettaient cet agrandissement. L'enquête publique a eu lieu en décembre 2020.



La première tranche de travaux a commencé en ce début d'été 2021. Des engins de terrassement ont d'abord aménagé les accès et les fondations du mur de soutènement. De la terre végétale a été ajoutée pour ajuster le niveau. Il fallait aussi prévoir la clôture, l'ossuaire, le carré indigent, le puits du souvenir, le colombarium, le point d'eau, l'accès PMR ...

La surface exploitable sera de 1 600 m² (l'équivalent de 150 concessions). La fin des aménagements est prévue pour le 1^{er} semestre 2022.

Le montant total prévisionnel de ces travaux est de 262 443,52 € avec une aide du conseil régional de 78 733 € et de l'État au titre de la DETR de 68 907 €. Il restera donc à charge de la commune la somme de 114 803,52 €.

Avec cet agrandissement, nous serons sereins pour une dizaine d'années environ.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE : LOGEMENT DE LA GARE

La rénovation du logement situé au premier étage de la gare est maintenant terminée. Les services techniques de la Ville ont aménagé ce logement de 60 m² composé d'un séjour, d'une cuisine, de deux chambres, d'une salle de bains avec douches, de WC. Le travail a été réalisé avec beaucoup de professionnalisme, nous tenons à les remercier !

L'appartement jouit d'une vue imprenable sur les voies de chemins de fer et l'avenue Paul Doumer.



VOISINONS MIEUX !

Si la plupart du temps les relations entre voisins se passent bien et sont conviviales, telle la fête des voisins, il arrive parfois qu'un conflit survienne. Il peut être déclenché pour une raison qui semble futile ou mineure mais pour les intéressés, elle prend souvent une grande ampleur et donne lieu à des délations ou des plaintes et vont parfois jusqu'au tribunal.

Alors, afin d'éviter tout problème, faisons attention aux autres et respectons les règles du bon voisinage.



AU SUJET DES ANIMAUX

Cheval, mouton, veau, vache, chien, poule... Ne les laissons pas divaguer chez le voisin ou sur la voie publique où ils peuvent causer des accidents. Détenir quelques poules est aujourd'hui « tendance » et bien utile pour limiter les déchets mais attention, un nombre élevé de volailles pourrait être apparenté à une exploitation. N'incommodons pas non plus nos voisins par les odeurs qui proviennent des animaux.



AU SUJET DU BRUIT

Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les outils bruyants utilisés pour les travaux tels que tondeuses, perceuses, tronçonneuses, etc. ne peuvent être utilisés qu'à certaines heures de la journée :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Veillez à ne pas laisser les chiens aboyer durant des heures.



AU SUJET DE LA VÉGÉTATION

Attention à ne pas planter n'importe quoi n'importe où !

- Si la hauteur de la plantation adulte est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.
- Si la hauteur de la plantation adulte est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 0,5 mètre.
- Si les branches des arbres de votre voisin empiètent sur votre propriété, vous pouvez lui demander de les élaguer mais vous ne pouvez pas le faire vous-même.



AU SUJET DES CONSTRUCTIONS

Il arrive très fréquemment que l'on vienne se plaindre en mairie au sujet de la mitoyenneté.

À noter : si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser, à vos frais, un bornage par un géomètre. (<http://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/F3037>)

Vous pouvez vérifier les limites sur votre acte de propriété mais aussi avoir quelques renseignements sur www.cadastre.gouv.fr



Pas de débord chez les voisins, pas plus que sur l'espace public... N'effectuez surtout pas de travaux avant de vous renseigner en mairie et d'avoir eu le retour des services d'instruction de la CABS au sujet de vos demandes d'urbanisme, que ce soit pour une déclaration préalable ou un permis de construire.

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

1. Avant toute chose, ayez avec votre voisin une discussion franche, directe, calme et raisonnée afin d'exposer le souci rencontré et votre demande pour faire cesser le litige.

2. Si aucune solution n'a été trouvée, avertissez votre voisin de vos griefs et de votre attente par un courrier concret, détaillé et motivé.

3. Si vous n'obtenez pas de réponse, il vous sera possible de contacter le conciliateur de justice pour chercher un terrain d'entente

et éviter une procédure parfois longue et coûteuse.

Le conciliateur de justice pour Cayeux-sur-Mer est M. Philippe Dupays. Contact : 06 31 20 64 14 philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr

UN ÉTÉ TOUT EN FLEURS ET EN COULEURS

Les services espaces verts de la Ville nous ont offert comme à l'habitude un été tout en couleurs avec un fleurissement remarquable que ce soit dans les jardinières, les massifs... Ils ont ainsi agrémenté notre cadre de vie de façon bien agréable. Merci à eux !



ET UN ÉTÉ SOUS PROTECTION

Afin que l'été se passe le mieux possible pour tous, Cayolais et touristes, six gendarmes de la gendarmerie estivale étaient présents pour se consacrer à la surveillance et la sécurisation de la station balnéaire. Neuf sauveteurs de la SNSM étaient quant à eux chargés de la surveillance de la plage à Cayeux sur-Mer, de la baie et de la montée du flot au Hourdel.

À noter également qu'un nouveau dispositif est mis en place : il s'agit d'une brigade équestre de la garde républicaine qui surveille maintenant l'estran, les dunes et longe le littoral picard.

CONFORTEMENT DE LA ROUTE BLANCHE

Chacun se souvient des dégâts engendrés par les tempêtes de l'hiver 2020 sur une portion de la Route blanche. Afin d'effectuer des travaux de confortement et de protection contre la submersion marine, le Syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard (SMBGLP) a sollicité une autorisation mi-juillet pour la mise en œuvre de travaux. Les services compétents ont émis un avis favorable fin juillet.

Ces travaux de sécurisation devraient se dérouler en deux étapes sur une durée de cinq mois :

1. un rechargement massif du cordon de galets (30 000 m³) sera effectué afin de sécuriser le cordon dunaire et la Route blanche. À terme, le profil du cordon de galets reconstitué sera proche de celui qui existait avant que les récents phénomènes d'érosion ne viennent l'amincir ;
2. la mise en place de six épis d'une longueur de 30 m espacés d'environ 60 m afin de ralentir le transit sédimentaire.

Ces épis seront composés de deux rangées de pieux en chêne de 6 m de long et d'environ 0,30 m de diamètre. Ils seront implantés en quinconce et espacés entre eux de 0,30 m en haut de plage et d'environ 1,20 m en bas de plage. Ils seront enfoncés sur les 2/3 de leur hauteur par rapport au profil d'érosion. Ils devraient permettre de ralentir le transit sédimentaire et de limiter les apports de galets en aval au niveau de la zone d'accrétion à l'extrême pointe du Hourdel.

Ce dispositif reste expérimental quant à la pérennité des pieux en bois face aux sollicitations mécaniques des courants marins et à l'érosion générée par le déplacement des galets à l'intérieur des casiers. Un suivi régulier sera assuré. Si les résultats des travaux de cette première phase sont concluants, une seconde phase sera intégrée dans l'échéancier du PAPI BSA (Bresle Somme Authie) à l'horizon 2023.



PROCHES AIDANTS : L'EHPAD PEUT VOUS SOUTENIR

Vous vous consacrez toute l'année à votre conjoint ou à un parent âgé dépendant.

Vous aimeriez vous faire aider pour quelques heures ou quelques jours, le temps d'un break, pour vous reposer. Vous voulez partir en vacances, vous ressourcer ou aller voir vos enfants et petits-enfants pendant quelques jours : l'EHPAD de Cayeux-sur-Mer vous propose un hébergement et un placement temporaire pour la personne que vous soignez.

Des professionnels prendront soin de votre proche et lui apporteront les soins et l'écoute dont il a besoin. Vous pourrez ainsi partir l'esprit libéré sans culpabiliser, avec la possibilité aussi d'avoir des nouvelles et de rester en contact à distance par téléphone et/ou par mail.

L'énorme travail quotidien à fournir toute l'année lorsque l'on décide de garder un parent ou un proche à son domicile nécessite aussi, parfois, une petite coupure pour l'accompagnant.

N'hésitez pas à contacter l'EHPAD de Cayeux-sur-Mer au : 03 22 26 02 20. Un bon accueil vous sera réservé !

CONCOURS ECOLOUSTICS



La fédération départementale d'énergie de la Somme (FDE 80) remerciait le mardi 29 Juin dernier la classe de l'école publique de madame Kaczmarek pour sa participation au concours sur la transition énergétique.

Les élèves, très impliqués ont ainsi pu échanger sur les conséquences du dérèglement climatique sur la biodiversité et sur la montée du niveau des océans. Preuve de leur motivation et de leur sensibilisation, de nombreuses mains se sont levées pour prendre la parole.

Leurs interventions pleines de bon sens ont rassuré sur le message fort et positif qu'ils peuvent porter. Leur connaissance des impacts du bouleversement climatique est particulièrement fine, du fait de la situation géographique de Cayeux-sur-Mer, soumise aux aléas des tempêtes et des risques de submersion.

Nul doute qu'ils n'en resteront pas là et que nous sommes bel et bien en présence de 21 futurs adultes écocitoyens. Pour les remercier de leur très beau travail, chacun des élèves s'est vu remettre un diplôme et divers cadeaux. La rencontre s'est achevée par une photo souvenir de la classe devant la mairie.

DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES

Le 2 juillet dernier a eu lieu la traditionnelle réception pour mettre à l'honneur les jeunes élèves de Cayeux-sur-Mer à l'occasion de leur entrée au collège.

Onze élèves des deux écoles, publique et privée, de la commune se sont vu remettre par la municipalité un dictionnaire de français, un dictionnaire anglais-français ainsi que le fameux Bescherelle pour de parfaites conjugaisons...

Monsieur le maire et les adjoints ont félicité ces futurs collégiens pour leur parcours et leur ont souhaité une belle poursuite dans leurs études et leur nouvelle vie scolaire.



STAGE NATIONAL DE KARATÉ : SUCCÈS INCONTESTABLE !

Ce ne sont pas moins d'une centaine de participants venus de tous les coins de France qui ont suivi le stage national de karaté encadré par l'illustre Michel Muller.

Ce stage sera reconduit l'été prochain mais très probablement sur quatre jours comme initialement prévu cette année. Plus d'infos au printemps prochain dès que la date nous sera communiquée.

TENNIS CLUB MUNICIPAL CAYOLAIS : GROSSE FRÉQUENTATION !



Au cours des différents tournois qu'il a organisé tout l'été, le club de tennis municipal de Cayeux a accueilli près de 300 joueurs toutes catégories confondues.

Le cadre exceptionnel ainsi que la qualité des terres battues sans oublier l'accueil chaleureux de tous les dirigeants et bénévoles du club sont sans aucun doute pour beaucoup dans cette affluence plus qu'honorable.

Renseignements sur toutes les animations, cours et autres proposés par le club auprès de Matthieu Marquetty au 06 82 57 85 48.

ASSOCIATIONS : L'ESPOIR D'UN RETOUR À LA NORMALE

Après plusieurs mois de « sommeil » forcé par la pandémie de Covid 19, les associations cayolaises reprennent peu à peu leurs activités et espèrent un retour à la normale d'ici peu.

N'hésitez pas à consulter la liste des nombreuses associations cayolaises sur le site internet de la mairie afin de pouvoir découvrir toutes les activités qu'elles vous proposent et enfin reprendre une vie sociale digne de ce nom.





BOIS DE BRIGTHON

Les peupliers grisards arrivés à un âge avancé (100 ans) devenaient dangereux et la coupe nécessaire pour la sécurité de tous. C'est maintenant chose faite. Le nettoyage de la coupe fera place à une repousse naturelle.



ATELIERS CRÉATIONS PLASTIQUES ET RAMASSAGE DE DÉCHETS SUR LA PLAGE

Le 21 et 24 juillet, des ateliers de créations impressions plastiques à partir de sachets usagés se sont déroulés sur la plage de Cayeux-sur-Mer à l'initiative de l'association SOS laisse de mer.

Cette activité a remporté un franc succès. Petits et grands étaient au rendez-vous ! Le public a pu découvrir comment les sacs plastiques s'impriment en de sublimes compositions. La technique d'impression des plastiques sur les papiers a beaucoup plu à tous et chacun est reparti enchanté.



Le 24 juillet, avant les ateliers, un ramassage de déchets a été organisé par l'association SOS laisse de mer, en partenariat avec la Fondation de la mer. 104 kg de déchets ont été ramassés ce jour-là. Merci à tous de votre aide et de votre implication dans la vie communale.



ANIMATIONS

Gardons de beaux souvenirs de cet été à Cayeux-sur-Mer, malgré le mauvais temps et la situation sanitaire encore malheureusement perturbante.

La **Bénédiction de la mer**, toujours aussi poignante. Hommage à nos disparus en mer

Le **Dîner croisière d'Eulalie Steens** qui, comme d'habitude a réuni de nombreux participants avec toujours la même ferveur.



Élection de Miss Cayeux. Trois concurrentes de très haut niveau difficiles à départager. **Elisa Tirard** a été élue Miss Cayeux. Ses dauphines sont **Lorène Dehesdin** et **Mélo die Dehesdin**



Et Le **Père Cafard** a clôturé cette saison estivale. N'oublions pas les fêtes de la vapeur et de la gare, le podium Chérie FM avec Lââm et Génération Boys Band.



CULTURE ET COMMERCES



La **Pêcheuse**, restauration à emporter, nouvellement installée vous propose les produits de la mer du jour.



L'association **Cay'art's** installée à la gare anime des ateliers de peinture, sculpture et modelage. Les cours s'adressent à tous. Sorties culturelles, animations enluminure, cours avec des artistes professionnels sont au programme.



La fraîcheur et la qualité sont au rendez-vous : La **Fromagerie de la baie** vous prépare plateaux et planches de fromages, paniers garnis avec produits locaux... Tout pour régaler vos papilles !



La savonnerie éco-responsable **Les Savons de la baie** propose des savons surgras saponifiés à froid, faits main. Ces produits sont à retrouver le dimanche matin au marché de Cayeux-sur-Mer

Salvatore La Monica

Le NOUVEAU CASINO de Cayeux-sur-Mer !



Le Casino de Cayeux-sur-Mer est heureux et fier de vous présenter son nouvel espace entièrement dédié au bar lounge et à la restauration !

TOTALEMENT repensé et réaménagé, nous pouvons de nouveau vous accueillir en famille, que ce soit pour boire un verre ou déguster un délicieux repas.

Une magnifique vue mer, venez profiter de couchers de soleil à couper le souffle et passer un moment agréable au Casino de Cayeux !

Si vous êtes plutôt à la recherche d'un endroit où vous détendre le temps d'un verre, notre bar lounge saura vous accueillir avec note carte variée et rafraîchissante...



Afin de faciliter le stationnement, de nombreuses places de parkings sont réservées à la clientèle du casino, côté mer et côté ville. L'ensemble de l'établissement est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à son ascenseur.

Un grand écran a été installé dans notre bar lounge pour ne plus rien rater de l'actualité sportive !

Renseignements et réservations au 03.22.26.71.56 ouvert 7/7

..... EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Cayolaises, chers Cayolais.

En ce 15 août 2021, nous prenons la plume pour écrire ces quelques mots qui paraîtront en octobre.

La saison touche à sa fin et a été portée par le dynamisme de nos commerçants et entrepreneurs locaux.

Vous avez été nombreux à nous exprimer votre étonnement, d'abord sur le fait que le service animation paye des artistes locaux pour jouer ou chanter dans certains cafés, nous invitons les commerçants locaux qui ont ce même besoin à en faire la demande auprès de monsieur le maire, nous sommes convaincus qu'elle sera étudiée avec attention. Et également votre étonnement sur l'absence de l'harmonie municipale à la fête de la mer, alors que nos communes voisines ont eu leur formation municipale pour leurs manifestations estivales.

Des bruits courts que des biens du domaine sont proposés à la mairie pour acquisition, La majorité préemptera ou ne préemptera-t-elle pas ? Assurerons-nous la prospérité

touristique de notre station, avec un projet de territoire dans lequel les cayolaises et cayolais seront partie prenante ? Ou laisseront-ils encore ce patrimoine cayolais tomber dans le domaine privé ?

Après la villa Germaine, la maison du directeur de la maison de retraite, pour laquelle les services cherchent toujours l'acte de propriété, quelles ressources va encore perdre notre commune ? Le Bois de pins ?

A l'heure où les taux d'investissement sont historiquement bas la majorité va-t-elle entreprendre ? ou donner encore l'excuse de la baisse des dotations de l'Etat ?

Nous souhaitons aux élèves, à leurs parents et professeurs une excellente rentrée scolaire.

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion



Cayeux-sur-Mer a obtenu la 1^{ère} place au concours **photo** national **Mon plus beau centre-ville** organisé sur les réseaux sociaux par la Fédération nationale des centres-villes. L'image devait, selon les indications des organisateurs du concours, rappeler le commerce, le contact, le savoir-faire, la convivialité, l'animation.

Un grand bravo à Elsa Graine, dont le cliché nous a permis de l'emporter. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, en proposant des photos, en partageant, en votant.

La photo est belle et elle est représentative des valeurs de Cayeux-sur-Mer : la convivialité et la mer, le bien vivre ensemble et les grands horizons. La richesse de Cayeux (et sa dynamique économique et touristique) est de savoir s'appuyer sur ses deux jambes : l'été et la vie hors saison, la plage et le centre historique, les planches et les espaces naturels, l'éphémère et l'éternel !



www.cayeux-sur-mer.fr



Cayeux sur mer-Site officiel



@cayeuxsurmer_of



cayeuxsurmer.official

RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR !

Balayer, désherber, maintenir son trottoir, son fossé, son caniveau dans un bon état de propreté, c'est l'affaire de tous



Merci de votre participation à l'effort collectif pour faire de Cayeux-sur-Mer une ville propre et accueillante

VIE COMMUNAUTAIRE

Afin d'aider les agriculteurs à recycler leurs vieux pneus d'ensilage, une collecte a été réalisée sur le territoire de la communauté d'agglomération de la baie de Somme par la FDSEA.

Le conseil communautaire de la CABS, le 8 juillet 2021, a voté l'attribution d'une subvention de 12 900 € à la FDSEA pour cette opération visant à préserver l'environnement, et a autorisé le président à signer une convention de partenariat avec la FDSEA.

Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo :

Deux-ci, d'eux-là, R. Rimbault,
M. Crépin, S. La Monica, S. Helene,
O. Bouin, C. Censier, E. Graine.

Tirage 2 500 ex.

Impression SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.